# Ville de Villeneuve d'Ascq
# Décision

**Objet : Affaire n°21S0008: Maintenance et dépannage des systèmes de sécurité incendie et de désenfumage dans les bâtiments communaux- lot unique- Avenant n°3**

N° : VA_DEC2025_253
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L.2194-1 5° ; R. 2194-7 du Code de la commande publique,

**décidons**

De conclure un avenant de prolongation avec la société SPIE FACILITIES, titulaire du lot unique du marché « Maintenance et dépannage des systèmes des systèmes de sécurité incendie et de désenfumage dans les bâtiments communaux » domiciliée à LESQUIN (59810).

Le marché est prolongée de 4 mois, soit du 01/04/2025 au 31/07/2025.

Montant annuel forfaitaire de la maintenance préventive : 24 717,25 € HT
Montant maximum annuel pour la maintenance corrective : de 16 666 ,67 € HT
Soit un montant annuel du marché : 41 383,92 € H.T
Montant pour la durée du marché : 144 843,77€ HT
Avenant n°2: 10 345,98 € HT
Avenant n°3: 13 794,63 € HT
Montant total du marché : 168 984,34 € HT

Imputation budgétaire : 615221 020 2200

Imputation comptable : 61522 020 2200
Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 1 avril 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-210120-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 2 avril 2025